

Communiqué le 6/9/2010

Te Mana O Te Mau Motu

COMUNNIQUE DE PRESSE

Les élus des îles contestent vigoureusement le projet de réduction de la représentation des archipels au sein de l'Assemblée de la Polynésie, tel qu'il est présenté par le rapport Barthélémy.

L'analyse développée par le rapport ne correspond ni à la réalité polynésienne, ni à l'éclatement géographique du pays.

Les archipels éloignés ont déjà à souffrir du handicap de leur enclavement et du retard dans le développement économique. De surcroît, tout plan de développement de la Polynésie française sur le long terme ne peut se faire sans les archipels. Réduire la représentation de ces archipels amène donc le risque de voir Tahiti imposer son point de vue aux autres îles et à ses habitants.

Le rapport Bathélémy souligne bien les difficultés à faire campagne dans les archipels éloignés, mais il occulte complètement le fait qu'il serait d'autant plus difficile aux élus de ces archipels de parcourir leur circonscription à la rencontre de la population si leur nombre était réduit.

Les élus des îles demandent donc à Madame la ministre Marie-Luce Penchard de bien prendre le temps de la réflexion avant de prendre quelque décision que ce soit concernant la répartition des sièges et le mode d'élection des représentants des îles.

Il lui demande en tout état de cause de venir à Papeete pour en discuter avec les élus de ces îles puisqu'aucun de ses représentants n'a été convié à Paris pour une concertation sur le rapport Barthélémy.

La réussite de la réforme électorale ne peut se concevoir que dans le dialogue et la prise en compte des réalités de notre pays qui conduira à l'adhésion du plus grand nombre au texte qui sera proposé. Ne refaisons pas l'erreur d'un texte imposé depuis Paris et contre l'avis de la majorité des élus représentant les Polynésiens.